


| | | |
|--------------------|----------|---|
| Rubrique : | Pge : 13 |  |
| Débats et opinions | 1/2 | |

« QUELLE EUROPE VOULONS-NOUS ? » Une série du Figaro

L'Union dont la France a besoin

Après Denis MacShane, ministre britannique des Affaires européennes, qui a lancé hier notre série sur la construction européenne, nous publions aujourd'hui la tribune du député européen Alain Lamassoure, ancien ministre français des Affaires européennes.

1951 : la première pierre de la construction européenne est posée quand notre malheureux continent est ruiné par la plus effroyable des guerres, le

**PAR
ALAIN LAMASSOURE**

monde écartelé entre l'Ouest et l'Est, le Sud colonisé par le Nord.

2005 : le changement de décor est complet. L'Europe est réunie, libre, désormais en paix avec elle-même et avec ses voisins. Tandis qu'autour d'elle, partout, le monde explose de vitalité, d'inventions, de dangers : explosion du nombre des hommes - trois fois plus nombreux en soixante ans ! -, explosion des sciences et des techniques, explosion des échanges dans un monde devenu un.

Ce siècle nouveau exige une Europe nouvelle. L'Europe unie, nous en avons d'abord besoin aujourd'hui pour gérer les conséquences inattendues de la paix perpétuelle, désormais assurée sur un continent qui avait été forgé par deux mille ans de guerres. Tout, tous et toutes circulent dans un espace de vie commun d'un demi-milliard d'hommes. Cet espace a besoin de règles communes.

Vis-à-vis de l'extérieur, seule l'Europe unie nous donnera la masse critique pour agir sur les phénomènes liés à la mondialisation, qui échappent désormais au contrôle même du plus puissant des pays européens : le terrorisme, la crimi-

nalité transfrontalière, les flux renouvelés de l'immigration clandestine, l'exode des cerveaux comme celui des usines, l'hégémonie culturelle américaine, la concurrence par trop inégale de la Chine, les progrès inouïs de la science, les risques climatiques, ou les menaces sur la biodiversité.

Cette Europe unie sera une construction politique originale. Les souverainistes et les fédéralistes « de papa » se trompent de débat : il ne s'agit pas de remplacer vingt-cinq Etats par un super-Etat européen, mais d'organiser une communauté de nations libres.

Il y a quelques décennies, un tel ensemble paraissait proprement inimaginable : entre une association d'Etats unitaires et un Etat fédéral, on ne concevait rien d'autre. De même, sur le plan local, on ne connaissait que la commune et le département. Puis sont apparues les régions et les communautés d'agglomération. La ville de Paris perd-elle son identité, son prestige, son attrait parce que ses transports urbains sont traités aujourd'hui dans un cadre géographique plus large, devenu l'espace de vie de ses habitants : la Région Île-de-France, dotée de ses propres élus politiques ? Bordeaux perd-elle son appellation mondiale et son statut de capitale régionale parce que les ponts sur la Garonne y seront désormais construits par la Communauté urbaine ?

Si Airbus n'a pu voir le jour que grâce à la coopération européenne, quel pays en retire le plus d'emplois pour ses ouvriers, de prestige pour ses ingénieurs, de recettes pour son commerce extérieur, de rayonnement pour son peuple ?

Le projet de Constitution fonde cette Europe politique originale dont nous avons besoin.

C'est bien une communauté de nations souveraines. Elles décident des sujets qu'elles traitent ensemble et dont elles peuvent reprendre la maîtrise. A l'Union, les grandes règles de la vie commune et la défense de nos valeurs, de nos intérêts, de notre sécurité, face au monde extérieur. Aux Etats, tout ce qui relève de l'identité nationale (langue, culture, éducation, modèle social) et de la solidarité : redistribution entre les riches et les pauvres, entre les malades et les bien portants, entre les jeunes et les seniors, santé, sécurité sociale, retraites. Puisque c'est une communauté, chacun doit en appliquer les règles. Mais comme chacun reste souverain, chacun sera désormais libre de s'en retirer sans conditions.

L'Union économique devient une Europe politique fondée sur nos valeurs communes : valeurs de civilisation définies dans l'admirable charte des droits fondamentaux, et objectifs politiques. Le marché intérieur, qui est l'objectif suprême des traités actuels, devient un outil au service des objectifs politiques et sociaux de l'Union. Il faut être aveugle, illettré ou d'une mauvaise foi

absolue pour prétendre que ce texte est le triomphe de l'ultra-libéralisme : au contraire, il remet le politique et le social au premier plan.

Dans cette Europe unie, les citoyens

trouveront enfin leur place : la première. L'Union ne sera plus dirigée par les ministres nationaux et leurs fonctionnaires se réunissant à huis clos à Bruxelles pendant leurs heures

supplémentaires. Elle aura ses dirigeants à elle, clairement identifiés et élus par les citoyens à qui ses décisions s'appliquent. Toute loi européenne devra recueillir, non seulement, une majorité de gouvernements favorables, mais aussi et surtout une majorité au Parlement européen. Mieux : à travers l'élection du Parlement européen, tous les cinq ans, ce sont les citoyens eux-mêmes qui éliront le chef du pouvoir exécutif européen, « Monsieur Europe » ou « Madame Europe », responsable devant les 450 millions des citoyens de l'Union.

Dans un aussi vaste ensemble, tous les pays ne pourront peut-être pas avancer d'un même pas. Nous l'avons vu pour la monnaie : onze pays ont fondé l'euro, et sont progressivement rejoints par les autres. Dans tous les domaines nouveaux où la France souhaite aller plus vite et plus loin - la politique étrangère, la défense, l'harmonisation fiscale, la politique sociale -, nous pourrions avancer à quelques-uns en avant-garde de l'Union.

Cette communauté aura enfin des frontières stables. Désormais, la condition pour entrer dans l'Union européenne sera celle, unique, nécessaire et suffisante, posée pour un mariage : la volonté de vivre ensemble. La Constitution transforme l'accord entre diplomates et gouvernements en un mariage entre des peuples : c'est aux peuples eux-mêmes, et non aux seuls chefs de famille, de dire s'ils veulent unir

leurs destins. Toute candidature pour entrer dans l'Europe de la Constitution sera soumise d'abord aux Parlements nationaux, représentant les citoyens, pour un avis de principe. Et si le feu vert est alors donné, à la fin de la procédure, en France, ce sont les citoyens

LE FIGARO

| | |
|--------------------|----------|
| Rubrique : | Pge : 13 |
| Débats et opinions | 2/2 |

qui auront le dernier mot par référendum.

Depuis le premier jour, le discours de Robert Schuman, le 9 mai, désormais célébré chaque année sur tout le continent, l'Europe est un projet français. Aucun pays n'a joué un rôle plus grand dans sa

conception, dans sa naissance, dans chacune des phases de ses progrès. Et dans le projet actuel de Constitution.

La question posée aujourd'hui aux Français est tout simplement : voulons-nous donner à l'Europe les moyens dont nous avons besoin pour dé-

fendre nos valeurs, notre identité, nos intérêts et l'influence de la France à l'âge de la mondialisation ? Pour nous, la réponse est catégoriquement oui.

*Député européen, ancien ministre des Affaires européennes, secrétaire national de l'UMP.

► DEMAIN, LA SUITE
DE NOTRE SÉRIE :
L'ARTICLE DE MAX GALLO